

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 7 décembre 2023

Date de convocation : 1^{er} décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 7 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD

LES HERBIERS : Christophe HOGARD – Luc SOULARD - Magali LOISEAU – Roger BRIAND - Odile PINEAU - Patrice BOUANCHEAU - Estelle SIAUDEAU – Jean-Yves MERLET – Véronique BESSE - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Julie MARIEL-GODARD - Joseph LIARD

MOUCHAMPS : Patrick MANDIN – Jean-Michel LUMEAU – Sophie SIONNEAU

LES EPESSSES : Hélène POINGT-GASKA – Philippe ALBERT - Stéphanie PELTIER

BEAUREPAIRE : Franck GAUTHIER -Jérôme GUERRY

VENDRENNES : Roseline PHLIPART – Pascal LALLEMAND

MESNARD LA BAROTIERE : Landry RONDEAU – Alexandra BEAUNÉ à partir de la délibération n° 05

SAINT PAUL EN PAREDS : Bénédicte GARDIN - Nicolas GRELET

SAINT MARS LA REORTHE : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 28 de la délibération 01 à la délibération 04 – 29 de la délibération 05 à la délibération 57

Nombre de conseillers votants : 35 de la délibération 01 à la délibération 04 – 36 de la délibération 05 à la délibération 57

Pouvoirs :

Angélique RICHARD avait donné pouvoir à Odile PINEAU

Angélique BOISSELEAU avait donné pouvoir à Estelle SIAUDEAU

Jean-Marie GRIMAUD avait donné pouvoir à Jean-Yves MERLET

Hélène CHENAIS avait donné pouvoir à Patrice BOUANCHEAU

Aurélien PAQUEREAU avait donné pouvoir à Joseph LIARD

Sabine LOIZEAU avait donné pouvoir à Jean-Michel LUMEAU

Jean-Louis LAUNAY avait donné pouvoir à Philippe ALBERT

Etait excusée :

Elodie BRANGER

Secrétaire de séance : Roger BRIAND

- **33. ZAC DE LA SOUCHAIS – BEAUREPAIRE – CONVENTION AVEC VENDEE EAU** – Rapporteur : Franck GAUTHIER

Dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée de La Souchais à Beaurepaire, des travaux l'extension du réseau d'eau potable s'avèrent nécessaires.

Il convient donc d'approuver la signature d'une convention avec Vendée Eau prévoyant pour ces travaux le versement d'une participation de 4 384,04 € TTC selon le plan de financement suivant :



OBJET	MONTANT DES TRAVAUX	PRISE EN CHARGE PAYS DES HERBIERS (50 %)	IMPUTATION
BUDGET LOTISSEMENT			
- Extension du réseau d'eau potable Selon convention n° 08.057.2023	7 306,74 €	3 653,37 €	605Z12
TOTAL HT	7 306,74 €	3 653,37 €	
TOTAL TTC	8 768,09 €	4 384,04 €	

Vu la convention n° 08.057.2023 rédigée par Vendée Eau,
Vu le budget lotissement 2023,
Vu l'avis favorable de la commission Développement Economique du 8 novembre 2023,
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 29 novembre 2023,

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de bien vouloir :

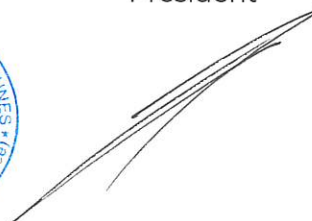
- approuver la convention n° 08.057.2023 de Vendée Eau,
- approuver le versement à Vendée Eau de la participation correspondante dont les crédits sont inscrits au budget lotissement 2023,
- l'autoriser, ou le Vice-président délégué, à signer ladite convention à intervenir et tout document s'y rapportant.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil communautaire adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Roger BRIAND,
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD,
Président

Transmis en Préfecture le : 1 8 DEC. 2023
Publié électroniquement le :

1 8 DEC. 2023

